



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 DECEMBRE 2013**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le 24 décembre 2013

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaients présents :

M. Christophe AULNETTE, Mme Claire de LESQUEN, Mme Marie-Claude HENROTIN-LE FLOC'H, M. Michel DELOISON, Mme Maryline SFEDJ, M. Michel LEGMANN, Mme Valérie GALLAIS-DESMOUCHEAUX, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Christine GIRAUD-SAUVEUR, M. Jacques PIRSON, M. Philippe KARSENTY, M. Pierre-Adrien BABEAU (arrivée à 19h20), M. Serge VINENT-GARRO, Mme Claire VANNIER, Mme Françoise DESCHEEMAER, M. Patrick FOURMEAUX, Mme Caroline MONIN, M. François-Xavier DUPONT, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, Mme Mireille BERTRAND, Mme Virginie KLEIN, M. Damien de FOUCAULT, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, Mme Ariane GELLE, Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Anne WILLOT, M. Bertrand BESSE, M. Olivier LARMURIER, Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Florence MAURIN-FOURNIER, M. Eric SCHINDLER, M. Arnaud TEULLE, Mme Claude BENEZIT, Mme Catherine ZOUMMEROFF.

Etaients excusés représentés :

M. Elie CHOURAQUI, Mme Cécile SALVANES, M. Gilles de la MOTTE , M. Steeve GUEZ, M. Pascal DEBON, M. Bertrand DELAGE.

Etaients excusés non représentés :

Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Dov ZERAH.

Secrétaire : M. Bertrand BESSE

Le procès-verbal du 21 novembre 2013 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Jean-Christophe FROMANTIN prie M. Bertrand BESSE de donner lecture des décisions municipales prises en application de la délibération n°7-23032008 du 23 mars 2008 modifiée par la délibération n°3-14052009 du 14 mai 2009 et par délibération n°13-09022012 du 9 février 2012.

N° 572/2013 du 18/11/2013

Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'outillages électroportatifs pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<u>N° 573/2013 du 18/11/2013</u>	Avenant n°2 au marché n°2013M89 relatif à des travaux de rénovation du terrain de football, de la piste d'athlétisme et du plateau polyvalent au stade Général Monclar à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 574/2013 du 18/11/2013</u>	Avenant n°2 au marché n°2009M240 relatif à l'assurance «responsabilité et risques annexes»
<u>N° 575/2013 du 18/11/2013</u>	Marché relatif à la maintenance et aux petits travaux sur la boucle optique locale
<u>N° 576/2013 du 18/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2013M116 portant sur la fourniture et la livraison d'arbres et arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture et livraison d'arbustes
<u>N° 577/2013 du 18/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2013M115 portant sur la fourniture et la livraison d'arbres et arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Fourniture et livraison d'arbres
<u>N° 578/2013 du 18/11/2013</u>	Approbation d'un contrat de location de terrains de football sur l'île de Puteaux entre la Ville et le Syndicat Interdépartemental de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs de sports de Puteaux et d'Antony pour le mois de septembre 2013
<u>N° 579/2013 du 18/11/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle «LE CIRQUE INVISIBLE DE VICTORIA CHAPLIN ET JEAN-BAPTISTE THIERREE» prévu le vendredi 16 mai et le samedi 17 mai 2014 au Théâtre des Sablons
<u>N° 580/2013 du 18/11/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle «SOLVO du CIRQUE BOUFFON» prévu le samedi 14 décembre 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 581/2013 du 18/11/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « A la découverte d'un instrument et de son répertoire : le violoncelle » destinée à un public familial (enfants à partir de 5 ans) à la Médiathèque Municipale 68 rue de Longchamp
<u>N° 582/2013 du 18/11/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la numérisation de documents d'archives
<u>N° 583/2013 du 18/11/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de désactivant de surface SIKA RUGASOL PLUS
<u>N° 584/2013 du 18/11/2013</u>	Marché relatif à l'acquisition d'une sonorisation portable autonome au centre aquatique
<u>N° 585/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une régie de recette centralisée à l'effet d'encaisser les produits liés à l'utilisation des horodateurs des 4 secteurs et aux neutralisations du stationnement de surface des 3 secteurs de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 586/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits liés à l'utilisation des horodateurs du stationnement de surface du secteur 1 à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 587/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits liés à l'utilisation des horodateurs du stationnement de surface du secteur 2 à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 588/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits liés à l'utilisation des horodateurs du stationnement de surface du secteur 3 à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 589/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits liés à l'utilisation des horodateurs du stationnement de surface du secteur 4 à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 590/2013 du 21/11/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit lié aux neutralisations du stationnement de surface des 3 secteurs à Neuilly-sur-Seine

<u>N° 591/2013 du 25/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Alix au pays des Merveilles» à l'école primaire Gorce-Franklin – Autorisation de signer avec la Compagnie du Dromadaire
<u>N° 592/2013 du 25/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Le merveilleux Noël de Cloé» à l'école maternelle Charcot – Autorisation de signer avec la Compagnie des P'tits Loups
<u>N° 593/2013 du 25/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Alix au pays des Merveilles» à l'école maternelle Roule – Autorisation de signer avec la Compagnie du Dromadaire
<u>N° 594/2013 du 25/11/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel pour le service «Hygiène»
<u>N° 595/2013 du 25/11/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation du parquet de la salle de danse de la MJC
<u>N° 596/2013 du 25/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2013M82 relatif aux travaux de mise en conformité de la signalisation lumineuse tricolore à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 597/2013 du 25/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2010M183 portant sur les travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux – Lot n° 2 : Charpente / Couverture / Etanchéité
<u>N° 598/2013 du 25/11/2013</u>	Marché relatif à la fourniture de matériaux et équipements divers pour les bâtiments municipaux pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Fourniture de peinture, de revêtement de sol et de revêtements muraux
<u>N° 599/2013 du 25/11/2013</u>	Marché relatif à l'acquisition de boules de Noël dans le cadre d'une opération de soutien de la Ville aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines
<u>N° 600/2013 du 25/11/2013</u>	Acquisition d'une œuvre d'art de Monsieur Victor GINGEMBRE
<u>N° 601/2013 du 25/11/2013</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages subis par le véhicule BOSCHUNG L3 «L3693»
<u>N° 602/2013 du 25/11/2013</u>	Convention d'occupation précaire consentie à la SEMINE pour les bureaux sis 20 rue Pierret
<u>N° 603/2013 du 25/11/2013</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation du domaine public portant sur l'installation de distributeurs d'accessoires de bains au centre aquatique
<u>N° 604/2013 du 26/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Le Noël des petits ramoneurs» à l'école maternelle Dulud – Autorisation de signer avec l'Association la Cicadelle
<u>N° 605/2013 du 26/11/2013</u>	Marché relatif à l'organisation d'une initiation à l'astronomie à l'école élémentaire Saussaye A – Autorisation de signer avec la société Le Montreur d'Etoiles
<u>N° 606/2013 du 26/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Anga fils du feu» à l'école maternelle Peretti – Autorisation de signer avec la Compagnie Les 3 Chardons
<u>N° 607/2013 du 26/11/2013</u>	Marché relatif à l'atelier d'animation du Centre KAPLA «Construire avec des planchettes en bois de pin» présenté sur l'accueil de loisirs Charcot élémentaire - Autorisation de signer avec la société SICVAA

<u>N° 608/2013 du 26/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Alix au pays des Merveilles» à l'école maternelle et élémentaire Saussaye B – Autorisation de signer avec la Compagnie du Dromadaire
<u>N° 609/2013 du 26/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M201 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal – Lot n°8 : Conserves en boîtes, épicerie, huile alimentaire, biscuiterie
<u>N° 610/2013 du 26/11/2013</u>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels - Marché subséquent n°3
<u>N° 611/2013 du 28/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Y'a une bestiole sous mon oreiller» à l'école élémentaire Charcot A – Autorisation de signer avec l'Association Yapadage 2
<u>N° 612/2013 du 28/11/2013</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle «Le carnaval des animaux» au Théâtre de Neuilly pour les élèves de l'école maternelle Poissonniers – Autorisation de signer avec la Compagnie Blin
<u>N° 613/2013 du 28/11/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de bouteilles de vin pour la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : vin rouge (2 ^{ème} procédure)
<u>N° 614/2013 du 28/11/2013</u>	Marché relatif à l'organisation des animations et du goûter de Noël 2013 pour les enfants du personnel municipal de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 615/2013 du 28/11/2013</u>	Marché relatif à l'exploitation des chaudières et chauffe-eaux individuels des bâtiments et logements communaux à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 616/2013 du 28/11/2013</u>	Contrat de prestation de service PayByPhone sur deux zones de stationnement de surface de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 617/2013 du 28/11/2013</u>	Marché relatif à la fourniture et à la livraison de matériels neufs et réparation de matériels d'espaces verts à moteur électrique équipés de batterie à port dorsal de marque PELLENC (lot n°6)
<u>N° 618/2013 du 29/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle «Dom Juan» prévu les 4 et 5 février 2014 au Théâtre des Sablons
<u>N° 619/2013 du 29/11/2013</u>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle «L'importance d'être sérieux» prévu le vendredi 14 février 2014 au Théâtre des Sablons
<u>N° 620/2013 du 29/11/2013</u>	Acquisition d'une œuvre d'art de Monsieur Philippe ROBIGO
<u>N° 621/2013 du 29/11/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour deux ateliers «Le temps qui passe» destiné aux enfants de 5 à 7 ans et «Quelle heure est-il ?» destiné aux enfants de 8 à 11 ans à la Médiathèque Municipale 5 villa Emile Bergerat
<u>N° 622/2013 du 29/11/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation «Des fourmis dans les mains» destinée à un public familial (enfants de 1 à 3 ans) à la Médiathèque Municipale 5 villa Emile Bergerat
<u>N° 623/2013 du 29/11/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation «Mon p'tit conte» destinée à un public familial (enfants de 2 à 3 ans) à la Médiathèque Municipale 5 villa Emile Bergerat

<u>N° 624/2013 du 03/12/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M199 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal – Lot n°6 : Boulangerie
<u>N° 625/2013 du 03/12/2013</u>	Avenant n°2 au marché n°2011M53 portant sur l'organisation du Trophée de golf de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 626/2013 du 03/12/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de balais pour balayeuses de rue pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 627/2013 du 03/12/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'outillages électroportatifs pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 628/2013 du 03/12/2013</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Ste Anne »
<u>N° 629/2013 du 03/12/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'accès en ligne aux informations concernant les entreprises situées à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 630/2013 du 04/12/2013</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France
<u>N° 631/2013 du 04/12/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de sachets de ramassage de déjections canines
<u>N° 632/2013 du 04/12/2013</u>	Marché relatif aux études et mesures acoustiques pour les projets de rénovation, de réhabilitation et de construction dans les bâtiments communaux
<u>N° 633/2013 du 04/12/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M131 relatif à la fourniture et la livraison de matériels à moteur, de pièces détachées et la réparation de matériels de type horticole – Lot n°2 : Matériels à moteur de marque STIHL
<u>N° 634/2013 du 04/12/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M132 relatif à la fourniture et la livraison de matériels à moteur, de pièces détachées et la réparation de matériels de type horticole – Lot n°3 : Matériels à moteur de marque HONDA
<u>N° 635/2013 du 04/12/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M130 relatif à la fourniture et la livraison de matériels à moteur, de pièces détachées et la réparation de matériels de type horticole – Lot n°1 : Matériels à moteur de marque ECHO
<u>N° 636/2013 du 05/12/2013</u>	Marché pour l'achat de 3 chaînes hifi pour les salles de sports au Théâtre des Sablons
<u>N° 637/2013 du 05/12/2013</u>	Recyclage de matériels
<u>N° 638/2013 du 06/12/2013</u>	Occupation sans droit ni titre du domaine public communal – 92 avenue Achille Peretti
<u>N° 639/2013 du 06/12/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du spectacle de Noël des crèches

1^{ère} PARTIE

N°1-19122013

DECISION MODIFICATIVE N°4 AU BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°4 au budget Ville de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 4 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 4 Vote	Nouveau Solde
65 : Autres charges de gestion courante				73 : impôts et taxes			
	13 191 044,21 €	180 000,00 €	13 371 044,21 €		104 396 606,00 €	433 766,00 €	104 830 372,00 €
Subvention d'équilibre				Droits de mutation			
6521	3 860 244,21 €	180 000,00 €	4 040 244,21 €	7381	10 000 000,00 €	190 152,00 €	10 190 152,00 €
014 : atténuation de charges				Rôles supplémentaires			
	44 907 042,00 €	253 766,00 €	45 160 808,00 €	73111	356 211,00 €	243 614,00 €	599 825,00 €
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources							
73923	38 807 042,00 €	253 766,00 €	39 060 808,00 €				
TOTAL		433 766,00 €		TOTAL		433 766,00 €	

N°2-19122013 DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET ANNEXE PARKINGS - EXERCICE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°3 au budget annexe parkings de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°3 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°3 Vote	Nouveau Solde
012 : Charges de personnel				70 : Produits des services			
64118 : autres indemnités				7083 : Locations de longue durée			
	59 310,00 €	2 700,00 €	62 010,00 €		45 000,00 €	2 700,00 €	47 700,00 €
TOTAL		2 700,00 €		TOTAL		2 700,00 €	

N°3-19122013 DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°2 au budget annexe cinéma de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde
				70 : Autres produits de gestion courante			
				7062 : billetterie	744 000,00 €	-180 000,00 €	564 000,00 €
				75 : Autres produits de gestion courante			
				7552 : subvention d'équilibre	120 000,00 €	180 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL		0,00 €		TOTAL		0,00 €	

Arrivée de Monsieur Pierre-Adrien BABEAU à 19h20.

N°4-19122013 BUDGET VILLE - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de M. Christophe AULNETTE et Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Mme Claire de LESQUEN ne prend pas part au vote de l'attribution de la subvention 2014 à l'AFC (Association Familiale Catholique).

Mme Marie-Noëlle BARRE ne prend pas part au vote de l'attribution de la subvention 2014 à la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture).

Mme Claude BENEZIT ne prend pas part au vote de l'attribution de la subvention 2014 à l'EMAD (Maison de la Musique).

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.

Avec les abstentions de M. Michel DELOISON et de Mme Valérie GALLAIS-DESMOUCHEAUX.

A la majorité,

VOTE du Budget Primitif Ville de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 144 396 591,77 €

Section d'Investissement : 33 020 131,64 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	25 929 185,89	70	Produits des services	12 632 003,00
012	Frais de personnel	49 409 850,00	73	Impôts et taxes	104 258 395,00
014	Atténuation de produits	46 160 808,00	74	Dotations et participations	21 496 127,00
65	Charges de gestion courante	13 454 038,00	75	Produits de gestion courante	4 026 500,00
66	Charges financières	358 164,88	013	Atténuation de charges	350 000,00
67	Charges exceptionnelles	84 545,00	78	Reprises provisions	591 486,77
	Total Réel	135 396 591,77		Total Réel	143 354 511,77
023	Virement à l'investissement	2 400 000,00	042	Transferts entre sections	1 042 080,00
042	Amortissements	6 600 000,00			
	Total Ordre	9 000 000,00		Total Ordre	1 042 080,00
Dépenses de Fonctionnement		144 396 591,77	Recettes de Fonctionnement		144 396 591,77

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	11 228 123,64	10	Dotations, fonds divers	6 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 468 089,00	13	Subventions d'investissement	1 760 168,00
204	Subventions d'équipement	5 234 950,00	16	Emprunts et dettes assimilées	15 318 863,64
21	Immobilisations corporelles	8 983 789,00	165	Dépôts et cautionnements	10 000,00
23	Immobilisations en cours	4 832 000,00	024	Produits de cession	100 000,00
Total Réel		31 746 951,64	Total Réel		23 789 031,64
040	Transfert entre sections	1 042 080,00	021	Virement du fonctionnement	2 400 000,00
041	Opérations patrimoniales	231 100,00	040	Amortissements	6 600 000,00
Total Ordre		1 273 180,00	041	Opérations patrimoniales	231 100,00
Total Ordre		1 273 180,00	Total Ordre		9 231 100,00
Dépenses d'Investissement		33 020 131,64	Recettes d'Investissement		33 020 131,64

N°5-19122013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
A la majorité,

ADOpte le Budget Primitif Annexe Assainissement de l'exercice 2014, à savoir :

Section d'exploitation : 967 686,22 €

Section d'Investissement : 1 254 077,21 €

Section d'exploitation du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	116 350,00	70	Produits des services	858 000,00
66	Charges financières	61 259,01	Total Réel		858 000,00
Total Réel		177 609,01	Total Réel		858 000,00
023	Virement à l'investissement	280 077,21	042	Amortissements	109 686,22
042	Amortissements	510 000,00	Total Ordre		109 686,22
Total Ordre		790 077,21	Total Ordre		109 686,22
Dépenses de Fonctionnement		967 686,22	Recettes de Fonctionnement		967 686,22

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	243 114,13	10	Dotations, fonds divers	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles	56 350,00	13	Subventions d'investissement	240 000,00
23	Immobilisations en cours	840 926,86	Total Réel		460 000,00
Total Réel		1 140 390,99	Total Réel		460 000,00
040	Amortissements	109 686,22	021	Virement du fonctionnement	280 077,21
041	Opérations patrimoniales	4 000,00	040	Amortissements	510 000,00
Total Ordre		113 686,22	041	Opérations patrimoniales	4 000,00
Total Ordre		113 686,22	Total Ordre		794 077,21
Dépenses d'Investissement		1 254 077,21	Recettes d'Investissement		1 254 077,21

N°6-19122013

BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Cinéma de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 827 097,87 €

Section d'Investissement : 23 000,00 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	550 997,87	70	Produits des services	600 367,00
012	Frais de personnel	251 000,00	74	Dotations et participations	1 800,00
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	75	Autres produits de gestion courante	224 930,87
Total Réel		804 097,87	Total Réel		827 097,87
042	Amortissements	23 000			
Total Ordre		23 000	Total Ordre		0,00
Dépenses de Fonctionnement		827 097,87	Recettes de Fonctionnement		827 097,87

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations corporelles	13 000,00			
21	Autres immobilisations corporelles	10 000,00			
Total Réel		23 000,00	Total Réel		0,00
			040	Amortissements	23 000,00
Total Ordre		0,00	Total Ordre		23 000,00
Dépenses d'Investissement		23 000,00	Recettes d'Investissement		23 000,00

N°7-19122013

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Logements Sociaux de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 1 270 000,00 €
 Section d'Investissement : 779 072,15 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	661 371,18	75	Autres produits de gestion courante	1 270 000,00
012	Charges de personnel	77 000,00			
	Autres charges de gestion courantes	27 000,00			
65					
66	Charges financières	289 628,82			
67	Charges exceptionnelles	15 000,00			
	Total Réel	1 070 000,00		Total Réel	1 270 000,00
023	Virement à l'investissement	0,00			
042	Amortissements	200 000,00			
	Total Ordre	200 000,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		1 270 000,00	Recettes de Fonctionnement		1 270 000,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	184 072,15	16	Emprunts et dettes assimilées	579 072,15
20	Immobilisations incorporelles	300 000,00			
21	Immobilisations corporelles	295 000,00			
23	Immobilisations en cours	0,00			
	Total Réel	779 072,15			
			021	Virement du fonctionnement	0,00
			040	Amortissements	200 000,00
	Total Ordre	0,00		Total Ordre	200 000,00
Dépenses d'Investissement		779 072,15	Recettes d'Investissement		779 072,15

N°8-19122013 BUDGET ANNEXE PARKINGS - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
 A la majorité,

VOTE du Budget Primitif Annexe Parkings de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 1 040 000,00 €
 Section d'Investissement : 375 444,15 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	314 055,85	70	Produits des services	1 040 000,00
012	Frais de personnel	342 500,00			
65	Charges de gestion courante	10 000,00			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00			
	Total Réel	686 555,85		Total Réel	1 040 000,00
023	Virement à l'investissement	346 444,15			
042	Amortissements	7 000,00			
	Total Ordre	353 444,15		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		1 040 000,00	Recettes de Fonctionnement		1 040 000,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00			
21	Autres immobilisations corporelles	26 000,00			
23	Immobilisations en cours	319 444,15			
	Total Réel	373 444,15		Total Réel	20 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 000,00	021	Virement du fonctionnement	346 444,15
			040	Amortissements	7 000,00
			041	Opérations patrimoniales	2 000,00
	Total Ordre	2 000,00		Total Ordre	355 444,15
Dépenses d'Investissement		375 444,15	Recettes d'Investissement		375 444,15

N°9-19122013 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Restaurant Municipal de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 716 078,71 €
Section d'Investissement : 15 000,00 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	321 778,71	70	Produits des services	251 171,40
012	Frais de personnel	376 000,00	75	Autres produits de gestion courante	461 907,31
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	77	Autres produits exceptionnels	3 300,00
Total Réel		701 078,71	Total Réel		716 078,71
042	Amortissement	15 000,00			
Total Ordre		15 000,00	Total Ordre		0,00
Dépenses de Fonctionnement		716 078,71	Recettes de Fonctionnement		716 078,71

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
21	Autres immobilisations corporelles	15 000,00			
Total Réel		15 000,00	Total Réel		0,00
			040	Amortissements	15 000,00
Total Ordre		0,00	Total Ordre		15 000,00
Dépenses d'Investissement		15 000,00	Recettes d'Investissement		15 000,00

N°10-19122013 BUDGET ANNEXE CLIC - EXERCICE 2014 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe CLIC de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 356 111,05 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Dép. afférentes à l'exploitation courante	16 700,00	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	356 111,05
012	Dép. afférentes au personnel	320 000,00			
016	Dép. afférentes à la structure	19 411,05			
Total Réel		356 111,05	Total Réel		356 111,05
Total Ordre		0,00	Total Ordre		0,00
Dépenses de Fonctionnement		356 111,05	Recettes de Fonctionnement		356 111,05

N°11-19122013

**BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2014 :
VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Pascal DEBON, Mme Florence MAURIN-FOURNIER et de M. Arnaud TEULLE.

A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels de l'exercice 2014, à savoir :

Section de Fonctionnement : 3 806 397,13 €

Section d'Investissement : 322 930,00 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	2 194 197,13	70	Produits des services	773 825,50
012	Charges de personnel	1 309 200,00	74	Dotations et participations	39 763,00
66	Charges financières	1 000,00	75	Autres produits de gestion courante	2 992 808,63
67	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	7788	Produits divers exceptionnels	
	Total Réel	3 506 397,13		Total Réel	3 806 397,13
042	Dotations aux amortissements	300 000,00			
	Total Ordre	300 000,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		3 806 397,13	Recettes de Fonctionnement		3 806 397,13

Section d'investissement du Budget Primitif 2014

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	9 555,00			
21	Immobilisations corporelles	290 445,00			
	Total Réel	300 000,00		Total Réel	0,00
041	Opérations patrimoniales	22 930,00	040	Amortissements	300 000,00
	Total Ordre		041	Opérations patrimoniales	22 930,00
				Total Ordre	322 930,00
Dépenses d'Investissement		322 930,00	Recettes d'Investissement		322 930,00

2^{ème} PARTIE

N°12-19122013

**ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 42 RUE YBRY - PROMESSE DE BAIL
EMPHYTEOTIQUE A CONSENTIR A LA SEMINE EN VUE DE CONVENTIONNER
ET REHABILITER 16 LOGEMENTS**

A l'unanimité,

AUTORISE la signature d'une promesse de bail emphytéotique à consentir à la SEMINE en vue de conventionner et réhabiliter 16 logements.

DIT que cette promesse de bail emphytéotique sera établie par Me Hervé Clerc, notaire de la Ville.

N°13-19122013 ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 17/19 RUE BAILLY - PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE A CONSENTIR A LA SEMINE EN VUE DE CONVENTIONNER ET REHABILITER 26 LOGEMENTS

A l'unanimité,

AUTORISE la signature d'une promesse de bail emphytéotique à consentir à la SEMINE en vue de conventionner et réhabiliter 26 logements.

DIT que cette promesse de bail emphytéotique sera établie par Me Hervé Clerc, notaire de la Ville.

N°14-19122013 AVENANT N°53 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIERE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE DES BIENS GERES

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°53 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

DIT QUE cet avenant modifie la liste A annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°53.

N°15-19122013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION EN VUE DE DETERMINER LES MODALITES DE REMISE DES FONDS COLLECTES DANS LE CADRE DE L'OPERATION 'NEUILLY SOLIDAIRE DES PHILIPPINES' AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la Croix Rouge Française en vue de déterminer les modalités de remise des fonds collectés dans le cadre de l'opération « Neuilly Solidaire des Philippines » au profit de la Croix Rouge Française.

N°16-19122013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE COMITE CULTUREL ET SOCIAL UNE CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de subventionnement à conclure avec le Comité Culturel et Social du personnel communal.

DIT QUE la convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2014.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

N°17-19122013

OPERATION ' LIRE ET FAIRE LIRE ' :

- **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER DES CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX**
- **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER DES CONVENTIONS D'INTERVENTION AVEC L'ASSOCIATION ' LIRE ET FAIRE LIRE '**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention d'occupation de locaux à intervenir entre la Ville, chaque directeur d'école concernée et l'association « Lire et faire lire » dans les Hauts-de-Seine qui propose de mener auprès des enfants une action de sensibilisation à la lecture dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville et les établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants.

APPROUVE les termes de la convention d'intervention de l'association « Lire et faire lire » dans les Hauts-de-Seine dans les établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants.

DIT QUE les mises à disposition de locaux et les interventions de l'association « Lire et faire lire » dans les Hauts-de-Seine se feront à titre gratuit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer chaque convention.

N°18-19122013

INITIATIVES JEAN MERMOZ - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2014

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de :

- 500 € (cinq cents euros) à l'association 4LT TROPHY – 4 LADIES – sise 23, rue de Liège – 75008 Paris ;
- 2 000 € (deux mille euros) à l'association UN STAGE ET APRÈS – sise 3 bis, rue Pauline Borghèse - 92200 Neuilly-sur-Seine ;
- 500 € (cinq cents euros) à l'association JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE NEUILLY-LEVALLOIS – Maison des associations, 2 bis rue du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine ;
- 2 000 € (deux mille euros) à l'association SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE – sise 65, rue de la glacière – 75013 Paris ;
- 2 000 € (deux mille euros) à l'association PETITS SONGES – sise 105, rue de Longchamp - 92200 Neuilly-sur-Seine ;
- 500 € (cinq cents euros) à l'association DES AILES POUR LE MAROC - EQUIPAGE 564 – sise 32, boulevard du port – 95094 Cergy.
- 500 € (cinq cents euros) à l'association SPORT AUTO 16 – sise 16, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine, sous réserve que l'ensemble des pièces administratives soient transmises à la ville de Neuilly-sur-Seine.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574, fonction 422 – autres activités pour les jeunes - du budget de la ville, exercice 2014.

N°19-19122013

AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES TROTTOIRS ET CREATION DE PISTES CYCLABLES AVENUE ACHILLE PERETTI : APPROBATION DU DECOMPTE GENERAL DES SOCIETES CONCERNEES

A l'unanimité,

PREND ACTE des projets de décompte général des sociétés suivantes :

Concernant la section comprise entre la rue d'Orléans et la rue Madeleine Michélin :

- Société COLAS IDFN, siégeant 15 à 19 rue Thomas Edison 92230 GENNEVILLIERS, titulaire du lot n°1 « Voirie » ;
- Société AGRIGEX ENVIRONNEMENT, siégeant 4 boulevard Arago 91320 WISSOUS, titulaire du lot n°4 « Aménagements paysagers » ;
- Société N2B ARROSAGE, siégeant 104 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL MALMAISON, titulaire du lot n°5 « Arrosage automatique » ;

Concernant la section comprise entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville :

- Société FAYOLLE et Fils, siégeant 30 rue de l'égalité 93232 SOISY SOUS MONTMORENCY CEDEX, titulaire du lot n°1 « Voirie » ;
- Société EIFFAGE, siégeant 2 rue Flora Tristan 93213 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX, titulaire du lot n°2 « Eclairage public » ;
- Société Pépinières IMBERT, siégeant Place du 8 mai 1945, 69480 ANSE, titulaire du lot n°3 « Fourniture et livraison de véhicules » ;
- Société EURO-VERT, siégeant 12 rue du 11 novembre 1918, 94460 VALENTON, titulaire du lot n°4 « Aménagements paysagers » ;
- Société N2B ARROSAGE, siégeant 104 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL MALMAISON, titulaire du lot n°5 « Arrosage automatique » ;

Dans le cadre des aménagements paysagers des trottoirs et la création de pistes cyclables avenue Achille Peretti.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder des remises de pénalités de retard :

- Pour un montant de 232 414,28 € HT à la société COLAS IDFN, pour l'exécution du marché 2012M144 ;
- Pour un montant de 1843,40 € HT à la société AGRIGEX ENVIRONNEMENT SAS, pour l'exécution du marché 2012M147 ;
- Pour un montant de 4816,05 € HT à la société N2B ENVIRONNEMENT, pour l'exécution du marché 2012M148 ;
- Pour un montant de 356 231,01 € HT à la société FAYOLLE et Fils, pour l'exécution du marché 2012M54 ;
- Pour un montant de 70 120,53 € HT à la société EIFFAGE ENERGIE, pour l'exécution du marché 2012M55 ;
- Pour un montant de 2 500,41 € HT à la société Pépinières IMBERT, pour l'exécution du marché 2012M56 ;
- Pour un montant de 3 780,37 € HT à la société EURO-VERT, pour l'exécution du marché 2012M57 ;
- Pour un montant de 4 413,86 € HT à la société N2B ARROSAGE, pour l'exécution du marché 2012M58 ;

DIT QUE le montant total des pénalités retenues aux sociétés susnommées au titre de leur marchés respectifs s'élèvera donc à 0 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les décomptes généraux des marchés conclus avec :

- la société COLAS IDFN, siégeant 15 à 19 rue Thomas Edison 92230 GENNEVILLIERS, titulaire du lot n°1 « Voirie » ;
- la société AGRIGEX ENVIRONNEMENT, siégeant 4 boulevard Arago 91320 WISSOUS, titulaire du lot n°4 « Aménagements paysagers » ;

- la société N2B ARROSAGE, siégeant 104 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL MALMAISON, titulaire du lot n°5 « Arrosage automatique » ;
- la société FAYOLLE et Fils, siégeant 30 rue de l'égalité 93232 SOISY SOUS MONTMORENCY CEDEX, titulaire du lot n°1 « Voirie » ;
- la société EIFFAGE, siégeant 2 rue Flora Tristan 93213 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX, titulaire du lot n°2 « Eclairage public » ;
- la société Pépinières IMBERT, siégeant Place du 8 mai 1945, 69480 ANSE, titulaire du lot n°3 « Fourniture et livraison de véhicules » ;
- la société EURO-VERT, siégeant 12 rue du 11 novembre 1918, 94460 VALENTON, titulaire du lot n°4 « Aménagements paysagers » ;
- la société N2B ARROSAGE, siégeant 104 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL MALMAISON, titulaire du lot n°5 « Arrosage automatique » ;

DIT QUE les dépenses en résultant seront imputées au code nature 2315 du budget communal.

N°20-19122013 REDEVANCES PERÇUES PAR LA VILLE POUR LES FRAIS DE SÉJOUR EN CAVEAU PROVISoire - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2014, les tarifs concernant les frais de séjour en caveau provisoire :

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Forfait 15 jours	31,72 €	32,35 €
Par jour supplémentaire du 16 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	2,65 €	2,70 €
Par jour supplémentaire à partir du 31 ^{ème} jour	4,69 €	4,78 €

DIT QUE les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 12 fonction 026.

N°21-19122013 TARIFS DES CONCESSIONS DE TERRAINS DANS LES DEUX CIMETIÈRES COMMUNAUX - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2014 les tarifs des concessions de terrain dans les deux cimetières communaux :

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Cimetière nouveau, rue de Vimy à Nanterre		
Concession quinze ans de 2m ² superficiels	312,12 €	318,00 €
Concession trentenaire de 2m ² superficiels	603,43 €	615,00 €
Concession cinquantenaire de 2m ² superficiels	1061,21 €	1082,00 €

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Cimetière ancien, rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine		
Concession trentenaire de 2m ² superficiels -partie ancienne -partie extension – division 12	2758,50 € 3208,50 €	2786,00 € 3240,00 €
Concession cinquantenaire de 2m ² superficiels -partie ancienne -partie extension – division 12	6480,00 € 6840,00 €	6500,00 € 6900,00 €

DIT QUE que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 11 fonction 026.

N°22-19122013 TARIFS DES CONCESSIONS DE CASES DE COLUMBARIUM DANS LES DEUX CIMETIÈRES COMMUNAUX - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2014 les tarifs des concessions de cases de columbarium dans les deux cimetières communaux :

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Cimetière nouveau, rue de Vimy à Nanterre		
Concession décennale	384,95 €	461,00 €
Concession trentenaire	863,53 €	1 036,00 €
Concession cinquantenaire	1 154,84 €	1 385,00 €

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Cimetière ancien, rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine		
Concession décennale	890,46 €	1 068,00 €
Concession trentenaire	2 019,60 €	2 423,00 €

DIT QUE les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 11 fonction 026.

N°23-19122013 TAXES PERÇUES PAR LA VILLE POUR LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2014, les tarifs des prestations funéraires :

	Tarifs au 01/01/2013	Tarifs au 01/01/2014
Inhumation, réunion de corps (par cercueil), dépôt d'urne funéraire	62,42 €	63,67 €

DIT QUE les dispositions précédentes, exonérant de toute taxe et frais pour les opérations funéraires concernant les corps civils, militaires et marins « MORTS POUR LA FRANCE », sont maintenues. Les inhumations et réunions de corps en concession perpétuelle demeurent soumises à la taxe d'enregistrement perçue par l'Etat.
Aucune taxe ne peut être perçue pour les exhumations.

DIT QUE les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 12 fonction 026.

N°24-19122013 DESSERTE DU CIMETIERE NOUVEAU PAR LES CARS MUNICIPAUX : ACTUALISATION DES TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE à 0,90 € à dater du 1^{er} janvier 2014, le prix du ticket de transport (trajet aller ou retour), relatif à la desserte du Cimetière Nouveau par les cars municipaux.

DIT QUE les recettes en résultant seront constatées au code Nature 70688 – Fonction 815 – Service Gestionnaire « Financ » du Budget Communal (exercice 2014 et suivants).

N°25-19122013 PARKINGS GERES EN REGIE : FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2014

A l'unanimité,

FIXEcomme suit les tarifs H.T. applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 :HORAIRES

	INKERMANN	BAGATELLE
	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
1 heure	1,84 €	1,84 €
1 heure 30	2,76 €	
2 heures	3,68 €	3,68 €
2 heures 30	4,60 €	
3 heures	5,52 €	5,52 €
3 heures 30	6,44 €	
4 heures	7,36 €	7,36 €
4 heures 30	8,28 €	
5 heures	9,20 €	9,20 €
5 heures 30	9,87 €	
6 heures	10,45 €	10,45 €
6 heures 30	11,12 €	
7 heures	11,71 €	11,71 €
7 heures 30	12,37 €	
8 heures	12,96 €	12,96 €
8 heures 30	13,63 €	
9 heures	14,21 €	14,21 €
9 heures 30	14,88 €	
10 heures à 24 heures	15,47 €	15,47 €

	INKERMANN
	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
CARTE pour 24 heures de stationnement	37,34 €

ABONNEMENTS

BAGATELLE	
Abonnements	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
Mensuel Normal	166,39 €
Mensuel Jour/Nuit	115,38 €
Trimestriel Normal	464,88 €
Trimestriel Jour	332,78 €
Semestriel Normal	886,29 €
Annuel Normal	1 705,69 €
Annuel Jour	1 350,33 €
Annuel Nuit	1 146,32 €
Moto Mensuel	56,02 €

SAINTE-ANNE	
Abonnements	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
Trimestriel	418,06 €
Annuel	1 503,34 €

INKERMANN	
Abonnements	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
Mensuel Normal	170,58 €
Mensuel Jour	107,78 €
Mensuel Nuit	117,96 €
Trimestriel Normal	475,25 €
Annuel Normal	1 748,24 €
Annuel Nuit	1 170,31 €
Moto Mensuel	56,86 €
Moto Trimestriel	162,09 €
Auto + Moto Trimestriel	542,30 €
Auto + Moto Annuel	2 007,93 €

	JATTE ET JATTE ILOT C6	DULUD
Abonnements	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.	Tarifs au 1er JANVIER 2014 H.T.
Mensuel	127,31 € *	138,33 €
Annuel	1 637,92 €	1 379,08 €

* Les charges applicables au tarif mensuel dans les parkings Jatte sont également augmentées d'1,5 % par rapport à l'année 2013 (10,81 €). Elles s'établiraient donc pour l'année 2014 à 10,97 €.

DIT QUE le taux applicable en matière de TVA au 1^{er} janvier 2014 sera celui défini par la Loi. Les tarifs T.T.C. seront arrondis au 10^{ème} d'euro pour les horaires et à l'euro pour la carte 24 heures de stationnement (proposée dans le parking Inkermann) ainsi que pour tous les abonnements.

DIT QUE les recettes correspondantes seront imputées au budget annexe « Parkings » au compte Nature : 70 321 (exercice 2014).

N°26-19122013 PARKINGS GERES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2014

A l'unanimité,

FIXE comme suit à partir du 1^{er} janvier 2014 la tarification applicable dans les parkings Parmentier, Roule, place du Marché et Saint Jean-Baptiste exploités par la société Vinci :

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>HORAIRE</u>	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,60 €
4 heures	8,80 €
5 heures	11,00 €
6 heures	12,50 €
7 heures	14,00 €
8 heures	15,50 €
9 heures	17,00 €
10 heures à 24 heures	18,50 €

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>ABONNEMENTS : TARIFS COMMUNS</u>	
Auto 7 jours	68 €
Auto mensuel	205 €
Auto trimestriel	571 €
Auto annuel	2 101 €
Auto mensuel nuit	103 €
Auto trimestriel nuit	294 €
Auto annuel nuit	1 082 €
Moto mensuel	68 €
Moto trimestriel	195 €
Moto Annuel	752 €

FIXE comme suit à partir du 1^{er} janvier 2014 la tarification des abonnements **spécifiques** liés à chaque parking :

PARKING DE LA PLACE DU MARCHE

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>ABONNEMENTS</u>	
Auto mensuel jour	139 €
Auto trimestriel jour	381 €
Auto annuel jour	1 363 €
Forains mensuel	75 €

PARKING PARMENTIER

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>ABONNEMENTS</u>	
Auto mensuel jour	139 €
Auto trimestriel jour	381 €
Auto annuel jour	1 363 €

PARKING ROULE

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>ABONNEMENTS</u>	
Box normal trimestriel	899 €
Box large trimestriel	996 €

PARKING SAINT JEAN-BAPTISTE

	TARIFS T.T.C PROPOSES AU 1^{er} JANVIER 2014
<u>ABONNEMENTS</u>	
Auto annuel + de 5 abonnements	1 830 €
Auto annuel + de 15 abonnements	1 761 €
Auto mensuel jour	139 €
Auto trimestriel jour	381 €
Auto annuel jour	1 363 €
Auto annuel jour + de 5 abonnements	1 383 €
Auto annuel jour + de 15 abonnements	1 314 €

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la signature des avenants correspondants aux conventions conclues avec les sociétés NEUILLY STATIONNEMENT, VINCI PARK NEUILLY, VINCI PARK FRANCE et DES PARKINGS DE NEUILLY.

N°27-19122013 DROITS DE VOIRIE : INSTAURATION ET FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2014

A l'unanimité,

DECIDE de relever d'environ 1,5% les taux des droits de voirie à compter du 1^{er} janvier 2014 conformément au tableau annexé à la présente délibération.

DECIDE d'harmoniser les tarifs actuellement applicables aux appareils de levage (monte-matériaux, monte-meubles, treuils électriques) et aux camions nacelle. A compter du 1^{er} janvier 2014, un tarif unique de 18€/jour/appareil est appliqué. Ce montant sera réévalué chaque année.

CREE un tarif spécifique pour les échafaudages installés en surplomb du domaine public d'un montant de 18€/m²/mois. Ce montant sera réévalué chaque année.

DECIDE de supprimer la taxe de premier établissement applicable aux étalages suspendus à partir du 1^{er} janvier 2014.

PRECISE que toute période commencée est due.

DIT QUE que les recettes correspondantes seront imputées au budget communal au compte Nature 7338 - Fonction 822.

N°28-19122013 **FIXATION POUR L'ANNEE 2014 DES CONDITIONS FINANCIERES D'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX A L'OCCASION DE TOURNAGES DE FILMS OU DE PRISES DE PHOTOGRAPHIES**

A l'unanimité,

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2014, les conditions financières à l'occasion de tournages de films ou de prises de photographies de la manière suivante :

- Locaux communaux à l'exclusion de l'Hôtel ARTURO LOPEZ : **1 040 € T.T.C.** (soit 866,67 € H.T.) la demi-journée d'occupation (853,68 € H.T. en 2013) ;
- Hôtel ARTURO LOPEZ : **1 998 € T.T.C.** (soit 1 665 € H.T.) la période de 3 heures d'occupation (1 640,47 € H.T. en 2013).

PRECISE que toute période commencée est due.

DIT QUE les recettes correspondantes seront constatées au compte suivant du budget communal, Nature : 70388 – Fonction : 020.

N°29-19122013 **STATIONNEMENT DE SURFACE : MISE EN OEUVRE DU SYSTEME DE PAIEMENT EN LIGNE DES MACARONS RESIDENTS**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en place immédiatement un téléservice de délivrance associé à un paiement en ligne pour la délivrance et le renouvellement des cartes de stationnement pour les résidents, dits « macarons résidents ».

DIT QUE les coûts générés par cette mise en place seront imputés au budget communal : Nature 611 – Fonction 020.

N°30-19122013 **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - PRESENTATION A LA COLLECTIVITE DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE SOGERES, DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC, POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

PREND ACTE du rapport présenté à la collectivité par la société SOGERES, délégataire du service public de la restauration scolaire, pour l'année scolaire 2012-2013.

N°31-19122013 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION**

PREND ACTE du rapport d'activité de l'année 2012 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication.

**N°32-19122013 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2012**

PREND ACTE du rapport sur le prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets à Neuilly-sur-Seine pour l'année 2012.

**N°33-19122013 AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE
GROUPE GENERALI UN AVENANT AU CONTRAT PORTANT SUR LES TARIFS
DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENT COMPLÉMENTAIRE DES FRAIS DE
SANTÉ POUR L'ANNÉE 2014**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant de l'augmentation des cotisations versées au Groupe GENERALI à compter du 1^{er} janvier 2014 soit :
- Mutuelle Cadre / Groupe I : +4,99 %.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

**N°34-19122013 REMISE SUR LES TITRES RESTAURANT 2012 A VERSER AU COMITE
CULTUREL ET SOCIAL**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser au Comité Culturel et Social la somme de mille trois cent quatre vingt neuf euros et quatre centimes (1 389,04 €) correspondant au Millésime 2012.

DIT QUE la somme sera inscrite au budget communal, au compte 678, Service DRH, Fonction 020.

N°35-19122013 REGIME INDEMNITAIRE DES INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX

A l'unanimité,

ADOPTE en remplacement des primes et indemnités versées antérieurement, l'attribution de l'IPR, constituée de l'addition de deux montants représentant la part « performance » et la part « résultats », avec une fourchette de coefficients compris entre 0 et 6 pour chaque part, aux agents relevant des grades d'ingénieur en chef de classe normale et d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle, dans la limite des taux plafonds annuels, fixés par l'arrêté du 30 décembre 2010 susvisé.

DIT QUE la périodicité du versement de l'IPR liée aux résultats de l'évaluation de l'année « N » sera effectuée du 1^{er} juillet de l'année « N + 1 » au 30 juin de l'année « N + 2 ».

DIT QUE toute revalorisation ultérieure des montants de référence annuels mentionnés à l'article 1 de la présente délibération sera automatiquement appliquée et imputée aux comptes concernés.

DIT QUE les dépenses seront imputées au compte 64-118 – Fonction Multiple – Service Gestionnaire D.R.H.

N°36-19122013

OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A DES AGENTS MUNICIPAUX

A l'unanimité,

ACCORDE la protection fonctionnelle aux deux agents municipaux concernés, en application de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h03.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 26 décembre 2013.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN